

**PROCES-VERBAL DE CARENCE**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 décembre 2025**

Les membres actifs du CRE Corse se sont réunis le 11 décembre 2025 en Assemblée Générale sur convocation du président.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

Point n°1 – Rapport moral et quitus 2025,  
Point n°2 – Rapports financiers et quitus 2025,  
Point n°3 – Budget prévisionnel 2026,  
Point n°4 – Questions diverses.

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du **Corse** avec la convocation et consultables au siège.

**Participation des votants :**

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	34	234
Nombre de votants	6	40
Quorum	9	59

Le quorum d'au moins le quart des voix ou le quart des membres de l'Assemblée générale n'ayant pas été atteint, l'Assemblée générale ne peut délibérer.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Il est dressé le présent procès-verbal de carence de la réunion, signé par le Président du CRE Corse et par le Secrétaire Général.

A CORTE , le 11 décembre 2025



Laurent DUBORGET  
Président



Andréa PULICANI  
Secrétaire Générale